



**PRÉFET
DU PUY-DE-
DÔME**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Authezat

dossier n° DP 063 021 23 G0004

date de dépôt : 23 février 2023

demandeur : SYSTEMES SOLAIRES,
représenté par SALLES THOMAS

pour : la pose de panneaux photovoltaïques

adresse terrain : 3 LOT DES CHAUMES, à
Authezat (63114)

Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme

Affaire suivie par :

Lydie BOESCH

04 73 89 85 05

**CERTIFICAT DE DECISION
DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE**

**délivré par le Maire
au nom de l'État**

Le maire de la commune de Authezat certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de SYSTEMES SOLAIRES enregistrée sous le numéro **DP 063 021 23 G0004** pour le projet ci-dessus référencé avant le **23/03/2023**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Authezat, le 15/05/2023

Le maire,



Pierre RETZGER

M SALLES Thomas accuse réception de :

- un exemplaire du présent certificat.

Fait à Authezat, le 15/05/2023

Nom et Prénom du signataire

Systèmes Solaires
Centrales Solaires Photovoltaïques
20, rue Le Corbusier - 63800 COURNON
www.systemessolaires.fr - Tél. 04 73 62 61 02
Sarll au Capital de 516 800 € - Siren 501 642 021